



COMMISSION SPORTIVE GESTION DES COMPETITIONS

Réunion du 23 juin 2023

Président : M Daniel ALEXANDRE

Présents : MM Céline MODE – Jean louis ROUSSEAU – Norman SAIVET - Pierrick CATOIRE –

Excusés : B.BOSCHINI – B. GAUDRILLIER – JM WIEHL

Non excusé : T. POULAIN

PV du 14/06/2023 approuvé par l'ensemble des membres présents

Classements Saison 2022/2023

Accessions et rétrogradations

Calcul des mini-championnats :

Conformément au règlement établi pour la saison 2022-2023 concernant les accessions et rétrogradations inhérentes aux championnats seniors (diffusé sur le site le 29/08/2022),

(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)

Considérant qu'à l'issue de cette saison, il y a 3 descentes de R3 en D1, à savoir :

EPERNAY FC ; OIRY ; TAISSY AS

Considérant qu'il y a 2 accessions de District 1 en Régional 3,

1. **District 1 : 2 montées et 3 descentes**

Accessions : Reims Murigny FP ; Epernay RC 3

Descentes : Courtisols Estan As 1 ; Sermaize Us 1 ; Taissy As 2

Esternay ne descend pas en D2 puisque Epernay FC ne s'engagera pas pour la saison prochaine.

2. **District 2 : accession du 1^{er} de chaque poule et 4 descentes (les 3 derniers de chaque poule et moins bon onzième).**

Groupe	Accession directe	Descentes
A	Caillot Reims	Witry les Reims Es 2
B	Fagnières ES 2	St Memmie Fc 1
C	Cheminon AS	Compertrix Foyer 1 FG*

Moins bon onzième : Sezanne SC 3 (Groupe B- 8 points)

*** FG= Forfait Général**

3. **District 3 : accession du 1^{er} de chaque poule et 4 descentes**

Groupe	Accession directe	Descentes
A	Reims Murigny FP 2	Sommepey FC1
B	Tardenoise US	Matougues FC 1
C	Mourmelon Livry	Montmirail Le Gault 1
D	Vitry FC 2	Couvrot US 2

4. **District 4 : accession des 2 premiers de chaque poule**

Groupe	Accessions directes	Meilleur deuxième
A	St Brice Courcelles 2 Union Rémoise FC	
B	Pleurs Marolles AS	

Meilleur deuxième :

Classement établi pour compléter éventuellement les groupes

Classement des meilleurs deuxièmes de DISTRICT 3

Groupe	Meilleur deuxième
A	Tingueux Champ FC 2
B	Berceau du Vignoble
C	Etoges Vert Ent 1
D	Viennois Sc1

Classement du meilleur troisième de District 4

Groupe	Meilleur
B	Cheminon

Suite aux relances du 1^{er} avril et du 07 juin 2023 via Notifoot ainsi qu'une relance téléphonique effectuée le 22 juin 2023, les clubs débiteurs se verront retirer 5 points ou 2 points de leur classement final de l'équipe A en fonction des barèmes décidés par la Commission ainsi que le refus d'engagement dans les différentes compétitions du DMF pour la saison 2023/2024.

La Commission Sportive pourrait éventuellement demander à ce que les demandes de licence soient bloquées si les soldes dus par les Clubs ne sont pas réglés **avant le 30 juin 2023**.

Veuillez donc prendre connaissance ci-dessous de la liste des clubs en infraction pour non régularisation de leur situation financière arrêtée au 31/12/22 :

- ***Clubs ayant un restant dû compris entre 300 et 500 euros qui entraîne moins 2 points au classement pour l'équipe supérieure de District :***

AQUATINTIEN ; FAUX VESIGNEUL POGNY FC

- ***Clubs ayant un restant dû supérieur à 500 euros qui entraîne moins 5 points au classement pour l'équipe supérieure de District et engagement d'équipe bloqué pour la Saison 2023/2024 :***

CHALONS CHEMINOTS ; COTE DES NOIRS SC ; EPERNAY PORTUGAIS ; EPERNAY FC ; SEZANNE FC ; MATOUGUES FC ; AL JISR ; AUMENANCOURT ; REIMS CELTIC ; REIMS CHRISTO

- ***Clubs ayant un restant dû supérieur à 500 euros qui entraîne moins 5 points au classement pour l'équipe supérieure de District, engagement d'équipe bloqué et demandes de Licences bloquées pour la Saison 2023/2024 :***

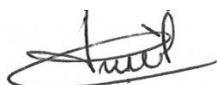
CHALONS FCO

PROCEDURE D'APPEL

Ces décisions de la commission Sportive Gestion des Compétitions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel du District Marne (article 190 des RG de la FFF) dans un délai de **2 jours francs** (articles 31 des RP de la LGEF et 17 des championnats DMF) à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>)

Le président de séance,

Daniel ALEXANDRE



La secrétaire de séance,

Céline MODE

